



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 122804

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le bilan de l'interdiction de fumer dans les lieux publics fermés, trois mois après l'entrée en vigueur du décret ayant instauré cette prescription. Il lui demande notamment de lui indiquer son opinion concernant les données publiées en la matière par l'Office français de prévention du tabagisme.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122804

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4236